

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 64 (1976)

Heft: 1

Artikel: En Suisse : congrès féminin de l'Union syndicale suisse

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-274403>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Suisse et l'Année internationale de la Femme

CONFÉRENCE DE MEXICO

A une récente assemblée générale de la communauté de travail "La Suisse et l'Année internationale de la femme", la présidente Lilli Nabholz a fait un exposé dont nous reproduisons ici l'essentiel :

La Conférence était une conférence internationale d'Etats, ce qui veut dire que les déléguées parlaient au nom de leur gouvernement. Il serait faux dès lors de penser qu'il pouvait se créer entre les femmes une solidarité internationale relevant au second plan les données politiques. Les femmes non plus ne peuvent résoudre en quinze jours les difficultés politiques et économiques, elles doivent admettre les réalités du monde actuel. On s'en rend compte en discutant avec les représentants du Tiers Monde, pour qui la Conférence avait été conçue en premier lieu. Dans les pays en développement, ce sont les femmes qui portent la plus grande partie du fardeau de la guerre, de l'explosion démographique, de la faim, de la maladie, de la pauvreté. La Conférence leur est donc apparue comme une plateforme idéale pour faire apparaître au grand jour leurs propres problèmes, des problèmes qui dans notre optique n'auraient dû apparaître qu'en liaison avec le thème de la Conférence (Égalité - développement - paix).

Mais peut-on en vouloir à des femmes qui ont constamment à l'esprit la misère de leur peuple, de mettre l'accent sur d'autres questions que leurs seurs privilégiées des pays industrialisés ? La Vietnamiennne n'a-t-elle pas raison, qui dit que la paix doit régner avant qu'on puisse parler de développement ou d'égalité ? Que pouvons-nous répondre aux déléguées des Indes ou de l'Éthiopie lorsqu'elles affirment comme plus important d'assurer à leur peuple de quoi manger que d'assurer aux femmes l'égalité de salaire ? N'ont-elles pas raison lorsqu'elles disent que dans les pays pauvres du monde, il y a égalité entre les hommes et les femmes dans leur combat pour survivre ? On ne peut mettre ces problèmes entre parenthèses dans une conférence comme celle de Mexico, et ils ont une énorme force explosive sur le plan politique. Dès le début, on a pu mesurer le fossé entre les femmes du Tiers Monde et nous-mêmes, sur tous les plans : social, économique, culturel. Il fallait le surmonter avant que les femmes pussent parler d'égalité à partir de bases communes. En quinze jours, le temps nous a manqué, et aussi la compréhension réciproque de nos problèmes. Ce n'est qu'entre les sessions et dans les coulisses qu'on a pu créer une atmosphère plus favorable à cette compréhension, pour ainsi dire de femme à femme. Mais même ce réseau de contacts personnels entre femmes de l'Est et de l'Ouest, du Nord et du Sud n'a pas permis de surmonter dans les sessions les distances entre les divers groupes d'intérêts. Les femmes ne peuvent pas s'accorder là où les hommes sont en opposition.

Il était couru d'avance que la Conférence se politiserait. Très tôt, on a vu se former un bloc des pays en voie de développement, soutenu par les pays de l'Est, et un bloc des pays industrialisés. Le premier de ces groupes, dit des 77, ne veut pas résoudre les problèmes des femmes sans résoudre en même temps ceux d'un nouvel ordre économique mondial, du colonialisme, du racisme, de l'apartheid. On ne peut s'empêcher de penser que beaucoup de ces pays essaient chez eux de décharger leur responsabilité pour les problèmes des femmes en cherchant un bouc émissaire à l'étranger. Les pays de l'Ouest, eux, ne voyaient pas de lien direct entre l'émancipation — un mot que l'on n'a guère entendu ! — et les problèmes économiques et politiques invoqués. Ils ont essayé, no-

tamment les très fortes délégations française, anglaise, australienne et allemande, de ramener les débats aux thèmes concrets de la Conférence. Mais même cela a été interprété comme ayant des sous-entendus politiques. Dans les deux camps, on a étonnamment peu parlé des droits de l'homme, qui auraient dû être au centre des débats. Au lieu de cela, on a ajouté à l'ordre du jour des points pour lesquels la majorité des déléguées n'étaient pas préparées à intervenir. Et comme la plupart d'entre elles participaient pour la première fois à un forum international, elles n'ont pu que jouer le rôle de porte-parole des hommes habitués aux discussions de l'ONU.

Il faut cependant souligner une chose. Malgré les considérations politiques qui menaçaient parfois d'étouffer les autres, on est arrivé à des déclarations qui sont importantes pour les femmes du Tiers Monde et peuvent les aider à conquérir l'égalité juridique et de fait avec les hommes :

- la question féminine concerne la société toute entière, on ne peut pas la traiter isolément ;
- l'analphabétisme et le retard dans la formation sont un obstacle essentiel au développement de la femme ;
- il y a un rapport direct entre le nombre des enfants et la situation de la femme dans la société.

Si banales que ces déclarations puissent apparaître, elles ont une importance majeure du fait qu'elles ont été acceptées officiellement par une conférence intergouvernementale comme bases des mesures à prendre au plan national. Seuls ceux qui ont vécu personnellement la difficulté d'amener à un consensus 134 pays de tendances politiques et idéologiques différentes, peuvent mesurer la valeur de ces déclarations.

Il me tient à cœur de redresser ici les rapports souvent tendancieux sur la Conférence de Mexico et de ne pas laisser disparaître ses résultats positifs derrière ses aspects politiques. La plupart des résolutions se rapportent effectivement au thème de la Conférence. Un bon nombre ont été adoptées par consensus et sans discussion. Ainsi par exemple celles portant sur les points suivants, qui intéressent la Suisse :

- promotion de l'intégration sociale et politique de la femme par des réformes structurelles et sociales et par des mesures telles que la création d'organismes chargés des questions féminines ;
- interdiction de la publicité utilisant la femme comme objet sexuel ;
- recommandation à l'Organisation internationale du travail de réviser sa classification des professions en "masculines" et "féminines" et d'élargir l'éventail de ces dernières ;
- amélioration de la formation par l'égalité dans l'éducation ;
- recommandation à tous les gouvernements de signer les conventions (ONU, UNESCO, OIT) qui contribuent à éliminer la discrimination ;
- création d'un institut de formation et de recherches pour la promotion de la femme, placé sous la surveillance de l'ONU et financé par des contributions volontaires ;
- recommandation à tous les gouvernements de nommer un plus grand nombre de femmes dans leur corps diplomatique et leurs délégations dans les organisations internationales ;
- recommandation à tous les gouvernements d'établir des plans d'action pour la promotion de la femme, avec comme objectifs la réalisation du principe de l'égalité d'ici à 1980.

Quant au plan mondial d'action, il s'adresse aux gouvernements, aux organisations inter- et non-gouver-

nementales, aux associations féminines. Beaucoup de ses recommandations ne concernent pas les pays industrialisés, d'autres en revanche rejoignent certains postulats déjà anciens des associations féminines suisses et devraient retenir l'attention dans notre pays. Ainsi :

- création d'un organisme chargé des questions féminines ;
- inscription dans la constitution et dans les lois du principe de l'égalité entre hommes et femmes ;
- la reconnaissance, notamment dans les statistiques, du travail non rémunéré des femmes dans leur famille et dans la société ;
- la participation accrue de la femme à la vie politique à tous les niveaux ;
- une meilleure formation, des possibilités d'éducation permanente ;
- l'égalité dans l'enseignement donné aux garçons et aux filles ;
- une éducation correspondant aux facultés individuelles, indépendamment du sexe ;
- une législation protégeant la maternité ;
- des droits et des devoirs égaux dans la famille ;
- le partage par moitié des acquêts lors de la dissolution du mariage.

Il faut souhaiter que la Suisse s'efforce d'atteindre ces buts dans le délai de dix ans. Le succès ou l'insuccès d'une conférence comme celle de Mexico ne se mesure pas aux résolutions du dernier jour, mais à ce que les Etats en font.

La délégation suisse avait reçu comme directive de s'abstenir de prendre position sur les questions non techniques, politiques, touchant à des situations conflictuelles internes à un Etat ou interétatiques. C'était une façon de s'opposer à la politisation de la Conférence. L'attitude de la délégation a été vivement discutée et même critiquée dans la presse, notamment à propos de la résolution assimilant le sionisme au racisme. On peut, et on doit même, se demander jusqu'à quel point la neutralité doit aller, où commence la faiblesse. S'abstenir dès qu'une résolution touche à la politique, n'est-ce pas une solution de facilité ? Précisément, une déclaration qui vise l'élimination du sionisme, c'est-à-dire d'Israël, contient des éléments qui blessent profondément nos principes démocratiques ; défend-on ces principes en s'abstenant de prendre position ? Le respect de la dignité humaine et des droits de l'homme, qui est attaqué par une telle déclaration, devrait l'emporter sur des considérations d'opportunité ou d'intérêt économique.

Le comportement de la délégation suisse, quel qu'il ait été, ne pouvait que susciter un malaise, aussi bien du côté des partisans d'une stricte neutralité que du côté de ceux qui ont critiqué nos abstentions. Ce malaise vient de ce que notre neutralité, dont le principe n'est pas mis en cause pour notre pays, peut se traduire de façon insatisfaisante tant en politique interne qu'extérieure. Actuellement, alors que la Suisse doit décider si elle veut ou non adhérer à la communauté des Nations Unies, il est indispensable de réfléchir aux principes de notre politique de neutralité. Comme membre de l'ONU, nous nous trouverons toujours dans des situations analogues à celle de Mexico. En restant au dehors, nous risquons, comme l'a dit feu l'ambassadeur Zellweger peu avant sa mort, l'"émasculation" de nos convictions et la détérioration de l'image de la Suisse.

En séance plénière, lorsque la Conférence a voté la résolution attaquant le sionisme, elle avait sous les yeux, gravés dans la pierre, les mots du grand combattant mexicain pour la liberté Benito Juárez : « La paix, c'est le respect des droits des autres ».

Lilli Nabholz

trad. P. B.-S.

MEXICO EN RACCOURCI

La Conférence de Mexico avait pour thèmes « Égalité, Développement et Paix », pour buts de :

- promouvoir l'égalité de l'homme et de la femme en droit comme en fait ;
- d'intégrer pleinement la femme dans l'économie, dans la société et sur le plan de la culture ;
- de reconnaître officiellement l'importance du rôle des femmes, leur apport croissant au maintien de la paix entre les peuples.

Mexico n'était pas une conférence comme une autre, l'intérêt mondial et la participation massive des mass-media en témoignent. L'Assemblée générale comptait une grande majorité de femmes ce qui ne s'était encore jamais vu dans le cadre de l'ONU. Ce n'était pas une conférence féminine ou féministe, mais une conférence internationale gouvernementale convoquée par l'ONU.

Ceci implique — et explique — que, si la plupart des pays étaient représentés par des femmes, celles-ci n'étaient pas libres de s'exprimer à leur guise. Elles étaient tenues de représenter la ligne de leur pays et votaient, souvent sur instructions expresses, parfois aussi selon l'avis d'hommes plus expérimentés qu'elles en débats onusiens. Au fond, elles ne représentaient pas les femmes de leur pays, mais leurs gouvernements respectifs.

Ainsi, d'entrée, la politique domine ! Deux blocs se forment : le Tiers-Monde appuyé par les pays de l'Est, d'une part, les pays occidentaux industrialisés de l'autre. Les points de vue divergent radicalement.

Les exigences des femmes du Tiers-Monde se caractérisent par un mot : survivre. Le minimum vital passe avant l'égalité des sexes, l'emploi avant l'égalité des salaires, la nourriture quotidienne avant l'égalité dans l'instruction scolaire, etc.

Pendant les débats, personne ne parle en son nom personnel — d'où un certain dialogue de sourds — mais dans les coulisses, la situation s'éclaircit d'un jour révélateur. Comment parler de planning familial en Amérique du Sud où le machisme règne en maître ? Comment trouver du travail là où le chômage sévit ?

Comment parler d'égalité de chances dans un pays déchiré par la guerre ?

Liberté entravée également par la ligne politique des gouvernements respectifs, là où parler raison équivalait à trahir son pays. La constellation politique est donc donnée d'entrée. Ainsi, le groupe des 77 (pays en voie de développement) n'envisage de régler les problèmes que pose la condition féminine que dans le cadre d'une restructuration de la société.

On a très peu parlé, dans les deux camps, des droits de l'individu, mais on est quand même parvenu à s'entendre sur certains points :

- la condition féminine est un problème qui concerne la société dans son ensemble. On ne peut pas en traiter isolément.
- Les facteurs fondamentaux qui empêchent la femme de se développer sont l'analphabétisme dans de vastes régions du monde et l'insuffisance de l'instruction scolaire, en général.
- Il y a une relation directe entre le nombre des enfants et la place de la femme dans la société.

Pour nous, cela semble banal. Pour d'autres, ces constatations sont d'autant plus importantes qu'elles ont acquis un caractère officiel et serviront désormais de base de travail sur le plan international.

Quels qu'aient été les échos de la Conférence de Mexico, il faut remettre certaines choses en place. Si on considère qu'en 15 jours on a établi un plan d'action mondial et voté un nombre appréciable de résolutions, le résultat est assez remarquable ; d'autant plus que la majorité des résolutions se rapportent aux thèmes de la conférence et font preuve d'objectivité.

Le plan d'action mondial — au sujet duquel un millier environ de motions en modifications ont été présentées — s'adresse aux gouvernements, aux organisations non-gouvernementales, aux associations féminines. Il indique la direction dans laquelle, au cours des 10 années à venir, l'intégration de la femme devra se faire.

Mouche

EN SUISSE

Congrès féminin de l'Union syndicale suisse

Les quelque 160 déléguées qui participent au congrès féminin de l'Union syndicale suisse réuni à Bâle le 19 novembre 1975 représentent plus de 39 000 travailleuses syndiquées.

Elles ont voté une résolution qui résume l'ensemble de leurs revendications.

Nous en avons extrait les points suivants :

Les femmes syndiquées à l'USS

CONSTATENT :

- l'importance du rôle du travail de la femme ; pour celle-ci, pour l'économie, la société et la famille, elle n'est pas encore reconnue comme elle doit l'être ;
- malgré les progrès imposés par les syndicats, l'égalité des droits de l'homme et de la femme dans la vie du travail n'est pas réalisée ; seules quelques exceptions confirment la règle ;
- le droit au travail de la femme n'est pas généralement reconnu ;

DÉNONCENT le fait que les femmes sont les premières touchées — et le plus durement — par le chômage ;

ACCUEILLENT avec satisfaction la nouvelle réglementation de l'assurance chômage pour les personnes qui travaillent à temps partiel ; grâce à l'intervention de l'USS, son entrée en vigueur est attendue pour le 1er janvier 1976 ;

EXIGENT :

- la réalisation sans délai d'une assurance maladie sociale et de l'assurance maternité pour toutes les femmes ;

— un système d'indemnisation pour tous les travailleurs qui doivent soigner un membre malade de la famille ;

— l'adaptation immédiate de la protection des travailleuses qui deviennent mères aux normes internationales, notamment en ce qui concerne :

- l'interdiction de licencier pendant tout le cours de la grossesse ;
- le paiement intégral du salaire pendant quatorze semaines au minimum avant et après l'accouchement ;
- la mise en place, en nombre suffisant, des auxiliaires indispensables pour les parents qui travaillent : crèches, garderies, jardins d'enfants, écoles accueillant les enfants toute la journée, etc. ;
- le droit de la femme mariée à sa propre AVS ;

INVITENT toutes les citoyennes et tous les citoyens à signer l'initiative pour la solution du délai et le libre choix du médecin et l'initiative pour l'égalité des droits entre hommes et femmes ;

SOULIGNENT que les problèmes féminins concernent la société toute entière et que leur solution appelle préalablement un changement de mentalité des hommes et des femmes, ainsi qu'un engagement plus marqué de ces dernières ;

ENJOignent à toutes les travailleuses de s'organiser et de poursuivre, avec et dans les syndicats, la lutte pour leurs droits, pour un travail plus humain et pour une société plus juste.